



Licence Professionnelle - Métiers des ressources naturelles et de la forêt

NOM COMPLET DU DIPLÔME

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt

Code : LP14300A



→] Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Niveau 6 (Licence, Licence LMD, licence professionnelle, Maîtrise)

🕒 Durée : 1 an
Durée en nombre d'heures : 1780 heures

🕒 • dont 590 heures en formation
• dont 1190 heures en entreprise

🏆 ECTS (diplôme) : 60



<https://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/node/109000>

✉ Contact formation : bfc_licence-CF@lecnam.net

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de formation des techniciens forestiers aux métiers du **conseil en gestion forestière**, de chargé de projet en gestion forestière ou de technico-commerciaux.

- Sylviculture: connaissance de la biologie, l'état de l'écosystème forestier, la caractérisation des milieux par la typologie des stations forestières
- Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise forestière et des systèmes forestiers
- Connaissance des politiques forestières et du monde rural. - Economie agricole.
- Connaissances techniques en gestion forestière
- Anglais scientifique et technique.



Compétences et débouchés

- Réaliser le diagnostic des milieux forestiers de l'exploitation forestière et de l'entreprise forestière.
- Réaliser un suivi technique pour proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions de problèmes.
- Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des outils adaptés.
- Intervenir dans les techniques de commercialisation des produits.
- Utiliser l'anglais technique dans des échanges internationaux.
- Identifier les attentes des acteurs de la filière forestière afin de les accompagner dans leur prise de décision
- Participer à la gestion collective de projet.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

En partenariat avec



CFAA CFPPA

Centres

Renseignements administratifs et inscription : [Centre Cnam de Dole](#)

Lieu d'enseignement : [CFAA du Doubs / CFPPA Chateaufarine](#)

Mentions officielles

Le certificateur est le Cnam
Code RNCP
40461

Date d'enregistrement au
RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de
l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Modalités et délais d'accès

Contactez-nous pour avoir plus d'informations concernant la formation qui vous intéresse : www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/contactez-nous

En savoir plus sur nos modalités et délais d'accès : www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/index.php/inscription

Équivalences, passerelles & suite de parcours

En savoir plus sur les équivalences, passerelles & suite de parcours : www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/index.php/equivalences-

Cette formation est ouverte aux élèves titulaires de :

- L2 science et vie de la terre sous réserve d'étude du dossier de candidature
 - L2 géographie aménagement du territoire
 - d'un **B TSA gestion forestière** (prérequis prioritaire)
 - d'un BTSA gestion et protection de la nature
 - DUT génie biologique option génie de l'environnement
 - D'un BTSA technico-commercial produits de la filière forêt bois.
 - BTS Gestion et maîtrise de l'eau
- ou autres BTSA et BTS sous réserve d'étude du dossier de candidature

Systeme de notation

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Statut professionnel conféré

Secteurs d'activités :

Codes NAF :

- 02.20Z : Exploitation forestière
- 02.10Z : Sylviculture et autres activités forestières
- 02.40Z : Services de soutien à l'exploitation forestière

Codes NAF :

- 02.20Z : Exploitation forestière
- 02.10Z : Sylviculture et autres activités forestières
- 02.40Z : Services de soutien à l'exploitation forestière

Type d'emplois accessibles :

- Conseiller forestier
- Chargé de mission stratégie foncières et écosystèmes (aquatiques ou forestiers)
- Chargé d'études d'environnement

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :
- Chef de projet aménagement forestier / rivière et/ou milieux aquatiques

Code(s) ROME :

- A1204 - Protection du patrimoine naturel
- A1303 - Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- F1203 - Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières

[passerelles-suite-de-parcours](#)

Débouchés (Codes ROME)

- Conseiller forestier /
Conseillère
forestière[A1301]

Mots-clés

Filière agro-alimentaire

Produit agricole

Type de diplôme

Licence professionnelle

Code NSF

213p - Gestion de la forêt, des espaces naturels, des exploitations forestières et des activités de pêche

Formacode

Exploitation forestière
[21042]

Code du parcours

LP14300A



Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par les entreprises et/ou les OPCO.



Tarifs et modes de financement : www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/tarifs



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre).

bfc_handicap@lecnam.net

Exigence du programme

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Recueillir des données sur les ressources naturelles afin d'analyser leur disponibilité et leurs caractéristiques en exploitant des relevés de terrain, des analyses en laboratoire et des bases de données spécialisées
- Évaluer le potentiel d'exploitation des ressources en caractérisant leurs propriétés physiques, chimiques et mécaniques au moyen des méthodes d'identification et d'analyse adaptées
- Quantifier les volumes exploitables d'une ressource afin d'estimer son rendement et sa viabilité économique en utilisant des techniques appropriée (échantillonnage, cubage, modélisation)
- Optimiser l'exploitation et la gestion des ressources en représentant la répartition des ressources sur un territoire en produisant des cartes et des modèles spatiaux à l'aide de systèmes d'information géographique (SIG) et d'outils de télédétection
- Anticiper les contraintes techniques et réglementaires en évaluant la faisabilité d'une exploitation au moyen d'audits et expertises selon les exigences normatives et industrielles
- Éclairer la prise de décision des acteurs du secteur en restituant les résultats d'un diagnostic, en rédigeant des rapports d'étude structurés répondant aux normes académiques et professionnelles, et en formulant des recommandations adaptées
- Déterminer les conditions optimales d'exploitation d'une ressource pour en maximiser l'extraction et la rentabilité en analysant les contraintes techniques, économiques et environnementales
- Coordonner les opérations d'exploitation et, le cas échéant, de transformation ou de préservation, pour garantir la continuité des activités en assurant l'adéquation entre les ressources humaines, matérielles et logistiques
- Vérifier la conformité des opérations d'exploitation aux exigences réglementaires et normatives en termes de prévention des risques professionnels
- Proposer des ajustements techniques pour améliorer la productivité/la protection et limiter les pertes/la dégradation de la ressource, en identifiant les leviers d'amélioration
- Analyser les caractéristiques des sols ou du bois pour orienter les choix d'exploitation en appliquant les méthodes de sylviculture adaptées
- Superviser la collecte et le traitement des données d'exploitation pour assurer la qualité et la

fiabilité des informations en appliquant les protocoles adaptés (protocoles d'échantillonnage, de contrôle, de cubage ou de réconciliation des volumes extraits)

- Réaliser une étude d'impact pour évaluer les effets d'un projet d'exploitation sur l'environnement en analysant les contraintes réglementaires, les caractéristiques du milieu naturel (sols, eau, écosystèmes) et les mesures d'atténuation nécessaires

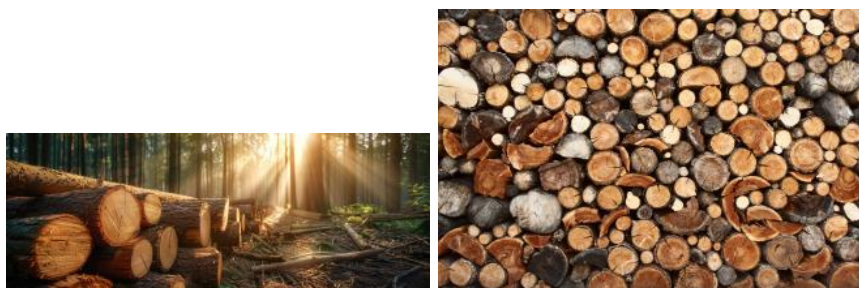
- Concevoir des opérations de réhabilitation et de revégétalisation pour restaurer les sites exploités en mettant en œuvre des techniques de stabilisation des sols, de gestion des eaux et de reconstitution des écosystèmes en prenant en compte le dérèglement climatique

- Conduire des expertises et audits de certification pour vérifier la traçabilité et la qualité des ressources exploitées en maîtrisant les référentiels normatifs et les méthodologies de contrôle

- Gérer une procédure d'autorisation environnementale pour garantir la viabilité réglementaire d'un projet en assurant la constitution du dossier, l'instruction des demandes et le suivi des obligations légales

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.



Programme

Modules d'enseignement

Année 1

- Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise forestière et rurale
- Connaissance de la forêt et de ses produits
- Diagnostic de la propriété forestière
- Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir
- Gestion de projet en situation de conseil en gestion forestière
- Le conseil en gestion forestière
- Les leviers techniques d'action du conseil en gestion forestière
- Outils de communication et du conseil
- Période en entreprise
- Projet tuteuré
- Unité d'accompagnement

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

En l'absence des blocs de compétences ci-dessous, vous référer aux blocs de compétences sur la fiche RNCP

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)